



## AVIS PUBLIC

### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville le 6 janvier 2021, laquelle se tiendra immédiatement après la fin de la séance du conseil d'agglomération à 19 h, à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Numéro 2020-40048

**Nature et effets :** La demande vise à permettre le lotissement d'un lot ayant une profondeur de 42,27 mètres, alors que la profondeur minimale autorisée est de 45 mètres

**Localisation :** Partie du lot 27, rang Sud-Ouest du cadastre officiel du Canton de Marchand  
Chemin du Rapide  
Matricule : 0337-07-0060

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

**DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 16<sup>e</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2020**

**Lucie Bourque**  
Greffière et directrice générale adjointe